

**POUR UNE APPROCHE DU TEXTE EXPLICATIF
LE SCRIPT**

Roxane Horvais
Collège Anatole France
Sin le Noble

Afin de donner tout son sens au compte-rendu d'expérience qui va suivre, il nous paraît utile de mettre en perspective, en termes de typologie de texte, l'objet ayant servi de support ici : la description d'action (D.A.) et l'une de ses réalisations particulières, le script, constituent un point de convergence du texte narratif et explicatif. C'est ce que nous démontrerons en premier lieu. De ce constat, il est possible d'émettre l'hypothèse suivante : la D.A. et plus justement, le script, peuvent permettre une approche satisfaisante du texte explicatif. Nous nous plaçons donc ici, il convient de le dire, dans la perspective suivante : construire un itinéraire d'apprentissage de l'objet texte explicatif.

I. Pourquoi le script ?

Question de fond qui en suppose une autre : qu'est-ce que le SCRIPT ?

«On parle de script lorsqu'une séquence événementielle présente un caractère stéréotypé. Par exemple, des actions telles que «manger», «prendre un train», «faire un achat» etc..., constituent des entités comportant chacune une série d'actions conventionnelles dont l'ordre est fixé»¹.

Ainsi l'action «prendre le train» est décomposable en : aller à la gare, se procurer les horaires de chemin de fer, acheter son billet etc... (chacune de ces actions secondaires étant elle-même décomposable). F. Revaz emploie à juste titre le terme

1. — F. REVAZ (1987), «Du descriptif au narratif et à l'injonctif», *Pratiques*, n° 56, p. 24.

de «stéréotype» dans la mesure où ces actions sont énumérées dans un ordre contraint, entièrement prévisible.

La notion de script s'avère donc pertinente en ce qui concerne toute une catégorie de textes «scientifiques» ou para-scientifiques, tels les textes biologiques auxquels nous avons affaire (voir en annexe doc. A)². Ceux-ci (extraits de manuels de biologie 6^e/5^e) décrivent en effet les techniques de chasse de quatre prédateurs : la loutre, la vipère aspic, l'araignée et la chouette. Chacun des quatre textes énumère une série d'actions dont l'ordre est contraint et universel, puisqu'aussi bien on n'a jamais vu ni loutre, ni vipère, ni araignée, ni chouette déroger à sa loi.

Or, de façon très prévisible aussi, c'est cette surdétermination des actions énumérées qui a conduit un certain nombre d'élèves à confondre ces petits textes avec des textes narratifs, comme nous le verrons plus loin. Rien, ou presque, de commun entre eux cependant : le script appartient à une catégorie plus vaste qui est la description d'actions (D.A.), simple énumération d'actions, finalisée ou non, telle qu'on en trouve, en début d'année, dans les (non-) récits de certains 6^e qui ne possèdent pas encore sa structure. La présence de verbes d'action (même au passé simple) ne fait rien à l'affaire. Elle n'y est qu'un épiphénomène, sans incidence avec la structure globale de ce type de texte. Comme la description, elle est expansable, du moins en théorie, à l'infini : on peut toujours décomposer les actions secondaires. Rien de tel en ce qui concerne le récit.

Cependant l'expérience prouve qu'il y a bel et bien risque de confusion, ce qui se comprend d'un point de vue théorique et offre un intérêt non négligeable du point de vue didactique, dans la perspective qui est la nôtre. Comme le fait remarquer F. Revaz, dans l'article déjà mentionné «la principale confusion entre D.A. et Récit tient principalement au fait que, dans tous les cas, il s'agit de séquences d'actions comportant une progression temporelle». De fait, la D.A. comme le Récit obéissent à une chrono-logique. Cependant le Script, plus encore que la D.A., est contraint : seul l'enchaînement donné y est possible, envisageable. (C'est ce que Souad me fera observer en disant : «on sait d'avance la fin !»). Le Script répond, sans faille, sans surprise, à une attente ; le Récit joue avec l'attente (de son lecteur). Le récit convoque des possibles, sans les évacuer vraiment, en en conservant l'ombre, l'empreinte. Un récit est, en creux, une multiplicité de récits «non advenus» mais qui auraient pu advenir, offrant toute l'étendue de leur signification à celui qui, finalement, les occulte. Entre le Récit et le Script, il y a toute la distance du Multiple à l'Un. Or ce qui sépare le second du premier le rapproche aussi du texte explicatif : comme dans le script, en effet, «l'ordre

2. — R. TAVERNIER (1987), «Biologie 6^e», pages 4, 6, 9.

d'apparition des informations (dans le T.E.) (est) programmé selon un enchaînement antécédent/conséquent qui organise un *trajet unique* (nous soulignons) entre les données et exclut toute autre explication que celle avancée³. De fait, le prototype textuel du T.E., tel que nous le concevons s'organise ainsi :

- Formulation d'un paradoxe
- Recherche de sa résolution : - émission d'hypothèses
- validation de l'hypothèse juste par éviction des autres.
- Conclusion

Avec un tel prototype du T.E. (en «pourquoi») on a bien affaire à un texte organisant, selon un *trajet «exclusif»* (plutôt qu'«unique»), une série de causes et d'effets visant à rendre compatibles des propositions en apparence contradictoires.

Au terme de cette démonstration nous parvenons à la conclusion que le Script est une sorte de seuil, de charnière, de pivot, se situant à l'intersection du Récit et du Texte explicatif. Voilà pourquoi nous émettons l'hypothèse qu'il puisse permettre une approche de ce dernier, dans la mesure où il assure le passage d'un type plus familier (le récit) à un autre qui l'est moins.

II. *Exploitation pédagogique*

Force est de constater que pour une majorité d'élèves arrivant en 6^e, un texte écrit, c'est forcément une histoire ! Pernicieuse croyance et détestable miroir que se tend à elle-même l'institution scolaire... L'objectif de la séance de travail dont nous allons maintenant rendre compte, fut très exactement de remettre en cause cette croyance. Il faut préciser que ce travail venait à la suite de tout ce que nous avons fait au 1^{er} trimestre sur l'écriture narrative. Ajoutons aussi que la 6^e A au collège A. France était une classe charmante et surprenante mais parfaitement hétérogène et franchement «faible» (au regard des tests nationaux de début d'année).

1^{ère} étape

Le document (A) est fourni aux élèves, avec cette seule consigne : «Comparez ces quatre Textes : relevez, dans un tableau, les ressemblances et les différences».

3. — D. COLTIER, (1986), «Approches du texte explicatif», *Pratiques*, n° 51, p. 8.

Voici le tableau auquel nous aboutissons, une vingtaine de minutes plus tard, avec mise en commun de tous les éléments trouvés individuellement.

RESSEMBLANCES	DIFFÉRENCES
<ul style="list-style-type: none"> - Tous les textes parlent d'animaux - Tous expliquent les techniques de chasse de ces animaux - Tous ces animaux sont des prédateurs - Tous les textes sont au présent 	<ul style="list-style-type: none"> - Les 4 textes parlent de 4 animaux différents : loutres - chouettes - vipère aspic - araignée - Les techniques de chasse elles-mêmes sont différentes : la loutre et la vipère repèrent leur proie grâce à leur vue perçante ; l'araignée grâce aux vibrations, la chouette, grâce aux bruits.

2^e étape :

Le document (B) est alors distribué aux élèves : c'est un court récit (fable ou conte) fabriqué par mes soins pour les besoins de la cause. Après la minute de silence qui succède la lecture, les esprits dispersés reviennent à eux ; ce qui donne, en vrac :

- c'est une histoire !
- c'est un conte !
- c'est un récit !
- c'est une fable !

Le stock d'étiquettes disponible étant épuisé, suit un second silence durant lequel les paires d'yeux, interrogateurs, se tournent vers le prof. Il acquiesce. Ouf ! l'atmosphère se détend : des sourires de satisfaction ou de curiosité amusée s'affichent sur les visages. Alors, Souad, qui aime bien, elle, aller jusqu'au bout des choses, intervient pour avancer ses arguments :

- y'a les parties du récit !

Et tout le monde de s'y mettre pour décomposer le texte !

3^e étape

La question se pose alors de savoir ce que sont les quatre autres textes, si celui-ci est un récit... Malaise dans l'assistance ; les avis sont partagés :

- De toute façon, c'est pas des récits ! clame Frédéric, convaincu. D'autres, qui y avaient vu, eux, une histoire (!) ne savent plus quel parti prendre et restent perplexes, dans une attente angoissée. Je demande alors à Frédéric de se justifier. Il me répond qu'on n'y retrouve pas les étapes du récit. Souad surenchérit en notant,

à tout hasard, que la «fable» est plus intéressante parce qu'au moins, on ne peut pas prévoir la fin ! Du coup, la partie adverse, piquée, réplique :

- Mais dans celui-là aussi (texte 4) il y a une araignée, un papillon... même qu'il ne se passerait rien, si il n'y avait pas, comme dans la fable, l'arrivée du papillon ! J'aide un peu en questionnant les uns et les autres sur les actants et nous en arrivons à la conclusion que les textes du doc (A), même s'ils utilisent l'article défini (*l'araignée, le papillon*) ne désignent pas des êtres connus, déterminés ; à l'inverse, dans la fable, l'araignée porte un nom... et le papillon est un individu à part entière. Enfin nous observons que l'intention des textes diffère. Les élèves diront eux-mêmes que ceux du doc (A) «expliquent», voulant signifier qu'ils transmettent un savoir, qu'ils sont de l'ordre du général, de la connaissance, vérifiable par l'observation du reste. Nous convenons donc d'appeler ces textes, «textes informatifs».

NB : rétrospectivement, j'évitais le terme «explicatif», pour prévenir toute confusion.

III. Bilan et perspective

Et le texte explicatif dans tout ça ? Nous y voilà. N'omettons pas de remarquer, chemin faisant, que ces «scripts» ont une spécificité qui nous les ont fait élire : ils s'apparentent à des cotextes scientifiques, font part de faits observables, vérifiés. Cette modeste expérience n'avait pas la prétention d'entrer dans le vif du sujet, qui serait de développer chez les élèves la capacité à repérer la macro-structure du texte explicatif, mais seulement de combler un vide dans les perspectives tracées pour un apprentissage de ce type de texte. Puisque «en effet, de l'école primaire aux classes de 6^e/5^e, écrire en classe de français c'est essentiellement écrire des récits» (introduction de D. Coltier à l'article cité plus haut), il semble vital de commencer par remettre en cause une croyance née de cet état de fait. Le T.E. en 6^e ? Pas de quoi en faire une histoire !

D'autant que l'un des rôles du prof de français devrait être de former des lecteurs polyvalents.

Je voudrais, pour terminer, ouvrir simplement quelques perspectives (toujours en ce qui concerne les jeunes élèves). Deux prolongements au moins à cette petite expérience :

- Le premier par l'écriture : des textes «frontières» tels ces Scripts peuvent donner lieu à de fructueux exercices de transposition ; dans le cas présent, passer de la D.A au récit. Mais l'inverse est aussi concevable. La littérature pour la jeunesse

offre quantité de pages «documentaires», insérées dans le narratif et qui se prêtent à merveille à des transpositions de ce genre.

- Le second, par l'étude des déterminants à propos de ces textes. L'usage de l'article défini pour désigner un objet non déterminé y est en effet remarquable. Grévisse, qui ne s'embarrasse pas de ce genre de détail, note simplement :

«L'article défini singulier peut aussi s'employer quand on envisage une espèce, une catégorie et non seulement un individu : "Le chien est l'ami de l'homme"»⁴

Il se garde bien de nous expliquer par quelle magie. Encore une occasion de poser, une fois de plus, la pertinence d'une grammaire du texte (à bâtir...) au regard d'une grammaire de la phrase, qui se révèle chaque jour plus insuffisante... A ne pas dire devant n'importe qui !

Suggestion d'exercice dont l'objectif serait de montrer «l'impertinence» du classement de la grammaire traditionnelle en article défini/indéfini et de soulever le problème de l'article défini à valeur généralisante (phrases : 2, 5, 8, 9).

Exercice :

1. Soulignez le groupe «le chevalier» en rouge chaque fois que vous le rencontrez dans les phrases qui suivent. Attention ! l'article «le» peut parfois être contracté avec une préposition.
2. Classez les phrases selon la valeur prise par l'article «le» dans les groupes de mots soulignés.
 1. Il ne voulait rien montrer de son humiliation au chevalier qui accompagnait son père.
 2. Au cours du tournoi, le chevalier affronte son adversaire dans un champ clos ou lice.
 3. Le chevalier perdit un bon quart d'heure à se remettre en place sur le cheval de réserve.
 4. Ils tirèrent des flèches sur le chevalier en blanc.
 5. En 1179 le pape décida que le chevalier tué au cours d'un tournoi ne pourrait plus bénéficier d'une sépulture chrétienne.
 6. De douleur, le chevalier laissa tomber sa lance.
 7. Haguenier, le chevalier qu'on avait adoubé le matin même, croisa sa lance avec plusieurs jeunes gens.

4. — M. GREVISSE (1986), *Le bon usage*, Paris, Gembloux, Duculot.

8. Au XII^e siècle, la seule règle imposée au chevalier dans les tournois était d'émousser ses armes.
9. «Le chevalier est d'abord au service de Dieu» s'écria Haguenier.
10. «Amenez-moi le serviteur du chevalier !» s'exclama le chef en désignant les prisonniers.

Il serait même possible d'y ajouter des phrases où le statut de l'article est indéfini, en dehors de tout contexte :

- le chevalier, pour mériter l'amour de sa dame, s'en va en guerre.
- la dame, pour mettre à l'épreuve son champion, demande au chevalier de combattre «au pire», lors du tournoi.

Affaire à suivre....

Document (A)

1. «A la nuit tombante, *les loutres* partent chasser... Ces animaux sont d'excellents pêcheurs qui possèdent à leur actif de nombreuses techniques, toutes aussi efficaces. Les loutres guettent souvent *les poissons* depuis un rocher, puis sautent sur eux d'un bond très précis, quand ils passent près d'elles. Il n'est pas rare non plus qu'elles poursuivent leur proie qu'elles capturent par dessous. Leurs longues vibrisses (sortes de moustaches) sont sensibles aux vibrations de l'eau et leur servent à détecter les obstacles».

D'après «La Faune», tome 6. Alpha Editions S.A.

2. Abandonnant la rocaïlle ensoleillée, *la Vipère aspic* a regagné le couvert du sous-bois familial. Elle guette, immobile, le passage d'un petit Mammifère ou d'un Lézard. *Un Mulot* s'approche. Elle redresse la tête légèrement, sort sa langue à plusieurs reprises, suit des yeux l'animal. Lorsque celui-ci arrive à sa portée, elle se détend brusquement et frappe...
Bien que mordue, la victime trouve encore la ressource de s'enfuir mais s'effondre quelques mètres plus loin.
La Vipère part alors à sa recherche. Frappant régulièrement le sol de sa langue bifide, elle retrouve sa piste.
Arrivée près du Mulot, elle le tâte longuement du bout de la langue puis, le saisissant par la tête, elle commence à le déglutir.
3. «A la tombée de la nuit, *une chouette* quitte le lieu où elle s'est cachée toute la journée et part explorer son territoire de chasse. Du haut d'un arbre, elle scrute soigneusement les environs en tournant légèrement la tête chaque fois qu'un bruit suspect lui parvient

- les pas menus d'une souris sur les feuilles mortes, un oiseau qui s'agite dans les branches - afin de découvrir l'endroit où se trouve l'éventuelle proie. Grâce à l'extrême mobilité de son cou, cet oiseau peut situer avec exactitude le point d'où vient le bruit. La chasse débute donc par l'écoute. Dès qu'elle perçoit un bruit, un rongeur qui grignote une herbe par exemple, la chouette fixe l'endroit d'où il provient puis, après s'être assurée qu'aucun obstacle n'entrave sa ligne d'attaque, elle descend en piqué silencieux et tombe toutes griffes dehors sur le petit rongeur.

Les longues et puissantes serres recourbées pénètrent dans la proie comme autant d'aiguilles qui entraînent immédiatement la mort. L'animal capturé est dévoré sur place ou emporté au loin. Cette proie de petite taille est avalée toute entière sans être dépecée».

4. «Immobile au centre de sa toile, les huit pattes écartées, l'araignée est postée à l'affût. Soudain, un papillon imprudent se prend dans la toile ; il s'agite vigoureusement pour se libérer. Mais, alertée par les vibrations, l'araignée s'en approche avec une remarquable agilité.

Dès qu'elle se trouve à proximité de sa proie, elle lui accroche un fil de soie et, la faisant tourner entre ses pattes, la ligote soigneusement.

La victime une fois bien emmaillotée, l'araignée la pique avec ses crocs venimeux et attend que le poison ait fait son effet. Elle applique alors sa bouche sur sa victime, fait une entaille dans la peau, injecte des sucs digestifs et aspire longuement le contenu. Le repas terminé, l'araignée élimine la dépouille vide et va reprendre son poste de guet au centre de la toile.

Document (B)

L'araignée et le papillon

Immobile au centre de sa toile, Arachnée la cruelle, y guettait une éventuelle proie. C'était une belle matinée de printemps. Le ciel était pur, sans l'ombre d'un nuage et le soleil filtrait au travers des feuilles, accrochant à chaque fil de soie des milliers de perles d'eau qui scintillaient.

Or, vint à passer un tout jeune papillon, un jeune écervelé, emporté par ses premiers battements d'aile et virevoltant dans les rayons du soleil, il alla s'empêtrer, à qui mieux mieux, dans les filets soyeux ; tant et si bien qu'il s'y trouva ligoté. La perfide aux longues pattes velues trônait toujours, au centre de l'édifice, impassible.

- Qui trouble ainsi mon repos, dit-elle d'un ton acerbe, et quel misérable endommage la dentelle de ma toile ?

- Pardonnez ma faute, dit humblement le papillon, mais le hasard, la malchance et la clarté aussi m'aveuglant...

- Pas de pardon qui tienne, répliqua la cruelle, un tel sacrilège mérite la peine capitale : tu vas mourir !

Mesurant le tragique de la situation dû à l'absence d'alternative, le papillon ne disait mot. Aussi, après un mortel silence... Arachnée se ravisa :

- En vertu de ma grande clémence, je consens à une révision de la sentence prononcée : trouve-moi une tendre chenillette, verte et dodue, et tu seras libre. Mais tâche de revenir avant le coucher du soleil... ou alors, chenille tu retourneras et chenille tu resteras.

Compte-tenu du prestige de cette sorcière impitoyable, le papillon ne se le fit pas dire deux fois et revint, avant le coucher du soleil, portant sur le dos une petite chenille qui, ne doutant de rien, trouvait la promenade fort agréable. Lorsqu'il fut arrivé aux abords de la toile, il y déposa son fardeau, lequel voyant arriver sur lui cette sombre créature aux membres velus, au regard haineux, fut saisi d'une telle frayeur, qu'hors de lui-même il s'extirpa... et devint papillon qui s'envola.